

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 50738 Numéro SIREN : 377 526 033 Nom ou dénomination : EURO BLANC SERVICE
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2021 sous le numéro de dépôt 10053

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise RTE D'AUNAY		14500 VIRE NORMANDIE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 7 7 5 2 6 0 3 3 0 0 0 1 6			
Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 1	
		N-1 3 0 0 4 2 0 2 0	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	CR
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.3.0....0.0.0.....)	DA	130 000	130 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 000	13 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	289 159	696 292
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(275 190)	(407 133)
	Subventions d'investissement	DJ	7 973	8 893
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	164 942
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		48 300
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		48 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 173	521 893
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	433 791	409 502
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 616	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	459 061	346 615
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 869	241 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	42 497	
	Autres dettes	EA	450	1 307
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 468 456	1 521 315
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 633 398	2 010 667
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	906 239	1 521 315	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Exemplaire à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE						Néant					
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 142	FB		FC	2 142	(2 051)			
	Production vendue	{	biens*	FD	FE	FF					
										services*	FH
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 761 343	FK		FL	1 761 343	3 216 255			
	Production stockée*						FM		(38 974)		
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	212 278			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	14 888	6 343		
	Autres produits (1) (11)						FQ	619	72		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 989 128	3 183 696		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		3 331		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	37 152	92 301		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(4 899)	38 285		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 188 736	1 878 004		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	32 046	57 886		
	Salaires et traitements*						FY	488 044	761 256		
	Charges sociales (10)						FZ	29 743	160 643		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{				- dotations aux amortissements*		GA	444 215	527 876	
								- dotations aux provisions		GB	
										GC	27 156
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	3 582	30 677		
	Autres charges (12)						GF	2 245 777	3 550 259		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(256 650)	(366 563)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	3 290	3 197			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN					
	Différences positives de change					GO					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	3 290	3 197			
	Total des produits financiers (V)					GQ		48 300			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	6 564	7 064			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS					
	Différences négatives de change					GT					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	6 564	55 364			
	Total des charges financières (VI)					GV	(3 274)	(52 167)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(259 923)	(418 730)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	98	33 724	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 337	1 807	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	48 300		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	49 735	35 531	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	65 002	22 433	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		1 500	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	65 002	23 933	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(15 267)	11 598	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 042 153	3 222 424	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 317 343	3 629 557	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(275 190)	(407 133)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	14 034	45 606	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	2 815	2 997
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	5 056	4 353
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	14 888	5 400
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	2 254	30 630
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										65 002		49 735	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 633 397.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 761 343.02 Euros et dégageant un déficit de 275 190.35- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2020-2021 a débuté pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Notre Société a été touchée par la crise sanitaire et a été contrainte, du fait de son activité et des mesures de confinement, de fermer ses usines et d'avoir recours au chômage partiel tout à long de l'exercice.

Tous les efforts seront portés à maintenir l'activité de notre Société dans un contexte économique qui demeure encore incertain.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	282 999		
Terrains	34 784		
Installations générales agencements aménagements des constructions	220 946		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 700 460		185 147
Installations générales agencements aménagements divers	348 089		790
Matériel de transport	48 156		4 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 925		679
Immobilisations corporelles en cours			2 193
TOTAL	3 396 360		192 950
Prêts, autres immobilisations financières	18 306		
TOTAL	18 306		
TOTAL GENERAL	3 697 666		192 950

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 999	282 999
TOTAL			282 999	282 999
Terrains			34 784	34 784
Installations générales agencements aménagements constr.			220 946	220 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		214 220	2 671 388	2 671 388
Installations générales agencements aménagements divers			348 879	348 879
Matériel de transport		1	52 295	52 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 603	44 603
Immobilisations corporelles en cours			2 193	2 193
TOTAL		214 221	3 375 089	3 375 089
Prêts, autres immobilisations financières			18 306	18 306
TOTAL			18 306	18 306
TOTAL GENERAL		214 221	3 676 394	3 676 394

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 455	241		25 696
TOTAL	25 455	241		25 696
Terrains	34 784			34 784
Installations générales agencements aménagements constr.	190 556	6 308		196 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 002 211	415 129	214 220	2 203 120
Installations générales agencements aménagements divers	281 515	13 906		295 421
Matériel de transport	36 708	4 674	1	41 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 171	3 958		34 129
TOTAL	2 575 945	443 974	214 221	2 805 698
TOTAL GENERAL	2 601 400	444 215	214 221	2 831 394

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	241				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 308				
Instal.techniques matériel outillage indus.	405 904	9 225			
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 906				
Matériel de transport	4 674				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 440	518			
TOTAL	434 232	9 742			
TOTAL GENERAL	434 473	9 742			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	48 300		48 300		
TOTAL	48 300		48 300		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	25 420	27 156			52 576
TOTAL	25 420	27 156			52 576
TOTAL GENERAL	73 720	27 156	48 300		52 576
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		27 156	48 300		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 306	18 306	
Clients douteux ou litigieux	71 431	71 431	
Autres créances clients	180 201	180 201	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 019	56 019	
Divers état et autres collectivités publiques	95 522	95 522	
Groupe et associés	239 332		239 332
Débiteurs divers	29 818	29 818	
Charges constatées d'avance	2 566	2 566	
TOTAL	693 194	453 862	239 332

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7	7		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	344 166	215 741	128 425	
Fournisseurs et comptes rattachés	459 061	459 061		
Personnel et comptes rattachés	97 404	97 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 939	17 939		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 261	52 261		
Autres impôts taxes et assimilés	18 265	18 265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 497	42 497		
Groupe et associés	433 791	0		433 791
Autres dettes	450	450		
TOTAL	1 465 840	903 624	128 425	433 791
Emprunts remboursés en cours d'exercice	177 180			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
DIEUZY FINANCIERE	50.0000	1			1
SAINT GATIEN HYGIENE SERVIC	50.0000	1 999			1 999
BLANCHISSERIE DIEUZY NORMAN	50.0000	600			600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds acheté	256 114			256 114	
Total	256 114			256 114	

Règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée.

Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors d'une acquisition ou d'une transaction similaire lorsqu'elle est disponible.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'usage issue du test de dépréciation est inférieurs à la valeur comptable.

Le règlement ANC prévoit désormais que :

- dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.
- la dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	179
Autres créances	119 486
Total	119 665

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 872
Dettes fiscales et sociales	76 449
Autres dettes	450
Total	130 778

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 566
Total	2 566

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AV.			
- PHOTOCOPIEUR 05/21 A 07/21	283		
- FONTAINE EAU 2 MOIS	299		
- GOECHON ANNEE 2021	1 299		
- AXIANS 2 MOIS MAI + JUIN	110		
- MASTERNAULT 2 MOIS MAI + JUIN	576		
Total	2 566		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Subventions d'équipement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Vente de marchandises	2 142
Prestations de services	1 750 793
Produits des activités annexes	8 408
Total	1 761 343

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 564	3 290
Dont entreprises liées	5 056	2 815

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

EMPRUNT 140 000 € AU CIC, SOUSCRIT LE 25/10/2018, Nantissement au profit du prêteur, à titre de sûreté, le compte sur lequel sont ou seront domiciliés les remboursements du crédit, et plus largement l'ensemble des comptes présents ou futurs ouverts sur les livres du prêteur.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS :

RECU CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE DE LA SARL SGHS POUR 76 000 €

ENGAGEMENTS DONNES :

CAUTIONS EN FAVEUR DES PETROLIERS POUR 12 000 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DIEUZY	SAS	5 376 001	SAINT GATIEN DES BOIS

AU 01/05/2017, la société a signé un accord pour un faire parti d'un groupe fiscalement intégré dont la société mère est la SAS DIEUZY FINANCIERE, Siren : 820 566 230.

Pour l'exercice 30/04/2021 :

Résultat individuel : - 494 480 €

Résultat Ensemble : - 489 764 € (Réintégration des amortissements liés aux cessions d'immo intra-groupe).

Le déficit subi pendant la période d'intégration est entièrement remonté chez la société Mère -489 764 €.

Avec l'Intégration fiscale, "le groupe" paie 0 € d'IS, la solidarité du paiement de l'impôt est nulle.

EURO BLANC SERVICE

Société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros

Siège social : Route d'Aunay - Zone Industrielle Est

14500 VIRE

377 526 033 RCS CAEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 OCTOBRE 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 avril 2021, s'élevant à 275 190 euros, de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves », soit la somme de-275 190 euros
*pour apurement de la perte de l'exercice à due concurrence, ledit
compte se trouvant ainsi ramené de 289 159 euros à 13 969 euros*

Total égal à la perte de l'exercice-275 190 euros

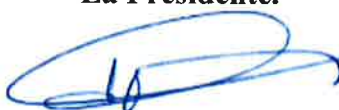
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende non éligible à l'abattement	Dividende éligible à l'abattement
30/04/2020	-	-	-
30/04/2019	100 000 €	100 000 €	-
30/04/2018	100 000 €	100 000 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente.



EURO BLANC SERVICE

Société par actions simplifiée
au capital de 130 000 €
Siège social : Zone Industrielle Est
Route d'Aunay
14500 VIRE

SIRET : 377 526 033 00016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2021

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

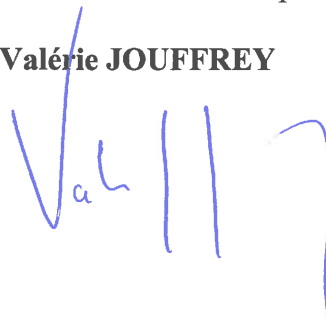
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 5 octobre 2021

La société BESC

Le Commissaire aux Comptes

Valérie JOUFFREY



Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise RIE D'AUNAY

14500 VIRE NORMANDIE

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 3 7 7 5 2 6 0 3 3 0 0 0 1 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 1		N-1 3 0 0 4 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 635	1 189	1 430	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		256 114	256 114	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	22 060			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	34 784			
	Constructions	AP	AQ	196 863	24 083	30 391	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 203 120	468 268	698 249	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	370 931	74 847	91 776	
	Immobilisations en cours	AV	AW		2 193		
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		18 306	18 306	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 831 394	845 000	1 096 267	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		12 409	7 510	
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	52 576	199 056	338 027	
	Autres créances (3)	BZ	CA		420 690	308 975	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG		153 677	258 077	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		2 566	1 812	
	TOTAL (III)	CJ	CK	52 576	788 398	914 400	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 883 970	1 633 398	2 010 667	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	18 306	(3) Part à plus d'un an :	CR	239 332
	Clause de réserve de propriété :*						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quادن

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :130.....000.....)	DA	130 000	130 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 000	13 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	289 159	696 292
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(275 190)	(407 133)
	Subventions d'investissement	DJ	7 973	8 893
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	164 942	441 052
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		48 300
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		48 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 173	521 893
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	433 791	409 502
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 616	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	459 061	346 615
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 869	241 998
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	42 497	
	Autres dettes	EA	450	1 307
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 468 456	1 521 315
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 633 398	2 010 667
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	906 239	1 521 315
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 142	FB	2 142	(2 051)	
	Production vendue { biens*	FD		FE			
		FG	1 759 201	FH	1 759 201	3 218 306	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 761 343	FK	1 761 343	3 216 255	
	Production stockée*					(38 974)	
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation				212 278		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				14 888	6 343	
	Autres produits (1) (11)				619	72	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				1 989 128	3 183 696	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					3 331	
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				37 152	92 301	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				(4 899)	38 285	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				1 188 736	1 878 004	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				32 046	57 886	
	Salaires et traitements*				488 044	761 256	
	Charges sociales (10)				29 743	160 643	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	- dotations aux amortissements*			444 215	527 876	
		- dotations aux provisions					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				27 156		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Autres charges (12)				3 582	30 677	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				2 245 777	3 550 259	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(256 650)	(366 563)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				3 290	3 197	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					3 290	3 197	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					48 300	
	Intérêts et charges assimilées (6)				6 564	7 064	
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					6 564	55 364	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					(3 274)	(52 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					(259 923)	(418 730)	

Désignation de l'entreprise : Société EURO BLANC SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	98	33 724
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 337	1 807
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	48 300	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	49 735	35 531
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65 002	22 433
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	65 002	23 933
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(15 267)	11 598
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 042 153	3 222 424
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 317 343	3 629 557
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(275 190)	(407 133)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	14 034	45 606
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 815	2 997
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 056	4 353
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 888	5 400
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 254	30 630
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		65 002		49 735
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 633 397.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 761 343.02 Euros et dégageant un déficit de 275 190.35- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2020-2021 a débuté pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Notre Société a été touchée par la crise sanitaire et a été contrainte, du fait de son activité et des mesures de confinement, de fermer ses usines et d'avoir recours au chômage partiel tout à long de l'exercice.

Tous les efforts seront portés à maintenir l'activité de notre Société dans un contexte économique qui demeure encore incertain.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	282 999		
Terrains	34 784		
Installations générales agencements aménagements des constructions	220 946		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 700 460		185 147
Installations générales agencements aménagements divers	348 089		790
Matériel de transport	48 156		4 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 925		679
Immobilisations corporelles en cours			2 193
TOTAL	3 396 360		192 950
Prêts, autres immobilisations financières	18 306		
TOTAL	18 306		
TOTAL GENERAL	3 697 666		192 950

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 999	282 999
TOTAL			282 999	282 999
Terrains			34 784	34 784
Installations générales agencements aménagements constr.			220 946	220 946
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		214 220	2 671 388	2 671 388
Installations générales agencements aménagements divers			348 879	348 879
Matériel de transport		1	52 295	52 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			44 603	44 603
Immobilisations corporelles en cours			2 193	2 193
TOTAL		214 221	3 375 089	3 375 089
Prêts, autres immobilisations financières			18 306	18 306
TOTAL			18 306	18 306
TOTAL GENERAL		214 221	3 676 394	3 676 394

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 455	241		25 696
TOTAL	25 455	241		25 696
Terrains	34 784			34 784
Installations générales agencements aménagements constr.	190 556	6 308		196 863
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 002 211	415 129	214 220	2 203 120
Installations générales agencements aménagements divers	281 515	13 906		295 421
Matériel de transport	36 708	4 674	1	41 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 171	3 958		34 129
TOTAL	2 575 945	443 974	214 221	2 805 698
TOTAL GENERAL	2 601 400	444 215	214 221	2 831 394

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	241				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 308				
Instal.techniques matériel outillage indus.	405 904	9 225			
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 906				
Matériel de transport	4 674				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 440	518			
TOTAL	434 232	9 742			
TOTAL GENERAL	434 473	9 742			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	48 300		48 300		
TOTAL	48 300		48 300		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	25 420	27 156			52 576
TOTAL	25 420	27 156			52 576
TOTAL GENERAL	73 720	27 156	48 300		52 576
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		27 156	48 300		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 306	18 306	
Clients douteux ou litigieux	71 431	71 431	
Autres créances clients	180 201	180 201	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 019	56 019	
Divers état et autres collectivités publiques	95 522	95 522	
Groupe et associés	239 332		239 332
Débiteurs divers	29 818	29 818	
Charges constatées d'avance	2 566	2 566	
TOTAL	693 194	453 862	239 332

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7	7		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	344 166	215 741	128 425	
Fournisseurs et comptes rattachés	459 061	459 061		
Personnel et comptes rattachés	97 404	97 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 939	17 939		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 261	52 261		
Autres impôts taxes et assimilés	18 265	18 265		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 497	42 497		
Groupe et associés	433 791	0		433 791
Autres dettes	450	450		
TOTAL	1 465 840	903 624	128 425	433 791
Emprunts remboursés en cours d'exercice	177 180			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
DIEUZY FINANCIERE	50.0000	1			1
SAINT GATIEN HYGIENE SERVIC	50.0000	1 999			1 999
BLANCHISSERIE DIEUZY NORMAN	50.0000	600			600

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds acheté	256 114			256 114	
Total	256 114			256 114	

Règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée.

Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors d'une acquisition ou d'une transaction similaire lorsqu'elle est disponible.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'usage issue du test de dépréciation est inférieurs à la valeur comptable.

Le règlement ANC prévoit désormais que :

- dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.
- la dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	179
Autres créances	119 486
Total	119 665

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 872
Dettes fiscales et sociales	76 449
Autres dettes	450
Total	130 778

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 566
Total	2 566

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AV.			
- PHOTOCOPIEUR 05/21 A 07/21	283		
- FONTAINE EAU 2 MOIS	299		
- GOECHON ANNEE 2021	1 299		
- AXIANS 2 MOIS MAI + JUIN	110		
- MASTERNAULT 2 MOIS MAI + JUIN	576		
Total	2 566		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Subventions d'équipement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Vente de marchandises	2 142
Prestations de services	1 750 793
Produits des activités annexes	8 408
Total	1 761 343

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 564	3 290
Dont entreprises liées	5 056	2 815

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

EMPRUNT 140 000 € AU CIC, SOUSCRIT LE 25/10/2018, Nantissement au profit du prêteur, à titre de sûreté, le compte sur lequel sont ou seront domiciliés les remboursements du crédit, et plus largement l'ensemble des comptes présents ou futurs ouverts sur les livres du prêteur.

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS :

RECU CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE DE LA SARL SGHS POUR 76 000 €

ENGAGEMENTS DONNES :

CAUTIONS EN FAVEUR DES PETROLIERS POUR 12 000 €

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DIEUZY	SAS	5 376 001	SAINT GATIEN DES BOIS

AU 01/05/2017, la société a signé un accord pour un faire parti d'un groupe fiscalement intégré dont la société mère est la SAS DIEUZY FINANCIERE, Siren : 820 566 230.

Pour l'exercice 30/04/2021 :

Résultat individuel : - 494 480 €

Résultat Ensemble : - 489 764 € (Réintégration des amortissements liés aux cessions d'immo intra-groupe).

Le déficit subi pendant la période d'intégration est entièrement remonté chez la société Mère -489 764 €.

Avec l'Intégration fiscale, "le groupe" paie 0 € d'IS, la solidarité du paiement de l'impôt est nulle.